

Procès-verbal

Comités exécutifs transitoires des conseils multidisciplinaires (CECMSSaT et CECMSSoT)

Date et heure

Le 6 novembre 2025, de 15h15 à 16h25

Lieu, adresse et salle

Rencontre par Microsoft Teams

Présences :		
	Arlette Richer	Éducatrice spécialisée, DPD
	Caroline Boudreault	Hygiéniste dentaire, DPJASP
	Chantale Boulay	Directrice par intérim, DSMREU
	Geneviève Grondin	Présidente par intérim CECMSSaT, Vice-présidente, CECMSSaT, Ergothérapeute, DPD
	Guylaine Sarrazin	Vice-présidente CECMSSoT, Travailleuse sociale, Spécialiste en activités cliniques, DPSMD
	Julie Brousseau	Secrétaire-trésorière, Responsable des communications, Nutritionniste, Agente de planification, de programmation et de recherche, DRIA
	Karine Dumais	Technicienne en administration, DSMREU
	Kim Aubry	Psychoéducatrice, DPD
	Mariane Morissette-Landry	Présidente CECMSSoT, Travailleuse sociale, Agente de planification, programmation et recherche, DQEPE
	Marie-Ève Vigneault	Travailleuse sociale, DPSMD
	Mélissa Leduc	Ergothérapeute, DSMREU
Absent(s) :		
	Dominique Pilon	Président-directeur général
	Jennifer Mascitto	Directrice adjointe par intérim – volet qualité et évolution de la pratique, DSMREU
	Mireille Denis	Physiothérapeute, DSMREU
	Valérie Lecavalier	Présidente CECMSSaT, Audiologiste, DPD
Invité(s) :		

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 15H15. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. **Points statutaires**
 - 3.1. Mot de la directrice de la DSMREU
 - 3.2. Mot de la présidente du CECMSSaT
 - 3.3. Mot de la présidente du CECMSSoT
4. **Points d'information**
 - 4.1. Cooptation et élections
 - 4.2. Liste des membres
 - 4.3. Demande d'avis - recommandation en cours : Évaluation de la performance et qualité des soins et services
5. **Points de décision/Point d'orientation**
 - 5.1. Avis-recommandation Formation PJ : entériner
 - 5.2. Demande d'avis-recommandation Équipements PAD-AVQ-AVD en contexte de restrictions budgétaires : passage dans l'arbre décisionnel
6. **Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire**
 - 6.1. Suivis découlant de la rencontre du 16 octobre mai 2025
7. **Salle de pilotage**
 - 7.1. Comité de communications
8. **Dépôt de documents**
 - 8.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre régulière du 16 octobre 2025
9. **Affaires nouvelles**
 - 9.1. Varia
10. **Planification prochain CE**
 - 10.1. Date de la prochaine rencontre – 11 décembre 2025
 - 10.2. Clôture de la séance

3. Points statutaires

3.1. Mot de la directrice de la DSMREU – Mme Chantale Boulay

3.1.1 Impacts de la Loi 2 et départs de médecins

Retour de vacances pour Chantale Boulay, donc peu de nouveautés.

Geneviève Grondin demande si des nouvelles sont disponibles concernant des **médecins quittant le CISSMO**.

Marie-Ève Vigneault s'informe auprès de Chantale Boulay sur les départs de médecins liés à la Loi 2.

Chantale Boulay indique que **quelques départs ont été confirmés**, sans données plus précises pour l'instant, et qu'il faudra suivre l'évolution selon les types de pratique.

Marie-Ève Vigneault souligne **l'impact sur les usagers et les cliniques partenaires**.

Julie Brousseau ajoute que chaque départ **entraîne une pression accrue sur les autres professionnels** et qu'il faut rester attentif au moral des équipes multidisciplinaires.

Chantale Boulay **remercie les participantes** pour leurs interventions.

3.2. Mot de la présidente du CECMSSaT – Mme Geneviève Grondin (par intérim)

3.2.1 Fonctionnement des deux conseils

Geneviève Grondin indique que les **deux conseils ont commencé à organiser leurs rencontres et à se répartir les tâches** pour plus d'efficacité. La collaboration est bonne et tous restent informés des dossiers en cours, notamment la liste des membres et les prochaines élections.

Chantale Boulay prend note.

3.3. Mot de la présidente du CECMSSoT – Mme Mariane Morissette-Landry

La présidente mentionne qu'elle s'approprie son nouveau rôle depuis environ un mois et que **tout se passe bien** grâce au soutien de l'équipe. Elle souligne la qualité du travail d'équipe et son appréciation pour ce rôle.

Geneviève Grondin ajoute que la précédente présidente (en arrêt temporaire), Valérie Lecavalier, avait laissé un fonctionnement solide, ce qui facilite la transition.

4. Points d'information

4.1. Cooptation et élections

Le groupe discute de la cooptation.

Il a été décidé de **privilégier d'anciens membres ayant déjà une expérience au conseil**. Si aucun candidat n'est trouvé dans cette « banque », le recrutement ne sera pas élargi immédiatement afin de concentrer les énergies sur le fonctionnement interne et les avis/recommandations en cours.

Pour les élections, afin de respecter le calendrier transitoire de six mois selon la directive de Santé Québec, **un échéancier est proposé :**

- **26 février** : déclenchement officiel du processus d'élection et désignation de Karine Dumais et Pamela Dery comme présidente et secrétaire d'élection.
- **12 mars** : adoption des RRI par l'exécutif et envoi des documents pour lecture préalable afin de permettre aux membres concernés de formuler d'éventuelles questions ou commentaires avant la tenue du vote.
- **10 avril** : diffusion des avis d'élection ou certificats selon que le vote est requis ou que les candidats sont élus par acclamation.
- **4 juin** : tenue de l'AGA, indépendamment des élections, conformément aux habitudes des membres et à la planification régulière.

Les membres confirment que l'échéancier est réaliste et applicable, en tenant compte de la semaine de relâche scolaire et des disponibilités des personnes impliquées. L'ensemble de l'information et des documents sera déposé dans Teams et pourra être envoyé par courriel pour suivi et consultation individuelle.

Chantale Boulay confirme que l'échéancier fait sens et prend note.

Karine Dumais souligne qu'il faudra prévoir du temps dans l'agenda pour les différentes étapes du processus.

4.2. Liste des membres

Le suivi de la liste des membres se poursuit, principalement **coordonné par Karine Dumais**. L'échéancier reste fixé au **30 novembre**, date à laquelle la liste des membres des services sociaux et de la santé doit être produite.

Une **résolution approuvée sera envoyée par courriel** la semaine précédant cette date. La liste sera organisée **par type d'emploi** et contiendra également les noms des membres afin de préparer les élections à venir.

Karine Dumais mentionne que **certaines ajustements devront être faits pour les APPR**, selon leur diplôme, et **qu'un suivi collaboratif avec Jennifer Mascitto** est prévu.

Geneviève Grondin précise qu'il faut agir rapidement pour respecter l'échéancier et que c'est **à l'exécutif de déterminer les critères d'inclusion dans la liste**. Les décisions prises s'appuieront sur le mémoire publié par l'ACMQ. Elle indique qu'elle **communiquera directement avec** Karine Dumais après la rencontre pour **clarifier certains points**.

Pour l'envoi et l'approbation de la résolution, il est convenu que le **courriel sera le moyen privilégié**, facilitant la consultation et l'accès via le Planner pour un suivi efficace.

Mélissa Leduc et Guylaine Sarrazin **confirment que le travail se poursuit et qu'une session de travail intensive** est prévue la semaine suivante afin de respecter les délais et finaliser la liste.

4.3. Demande d'avis - recommandation en cours : Évaluation de la performance et qualité des soins et services

Mariane Morissette-Landry présente le **suivi concernant l'avis sur la performance des membres du CM**. Elle explique qu'un tableau d'exemples terrain a été élaboré pour illustrer les **impacts sur les pratiques professionnelles**. Un sondage très court (environ 2 questions) sera envoyé à l'ensemble des membres pour recueillir davantage d'exemples et informations pertinentes.

Chantale Boulay **demande des précisions sur la modalité d'envoi et sur l'avis aux gestionnaires des employés**. Il est confirmé que le sondage sera envoyé **par courriel**, comme cela a été pratiqué par le passé, et que l'exécutif sera informé pour assurer la transparence.

Valérie Lecavalier précise que le **sondage doit être formulé de manière à obtenir des commentaires utiles** au mandat du conseil multidisciplinaire, et souligne **l'importance d'une mise en contexte claire** pour éviter des attentes irréalistes des répondants.

Chantale Boulay **approuve le procédé** et apprécie d'être tenue informée du processus.

Geneviève Grondin ajoute que la mise en contexte sera détaillée et partagée pour validation avant l'envoi du sondage.

5. Points de décision/Point d'orientation

5.1. Avis-recommandation Formation PJ : entériner

Geneviève Grondin explique que le point de décision porte sur l'avis concernant la formation PJ, relu et approuvé en séance de travail ce matin. Elle laisse ensuite la parole à Marie-Ève Vigneault pour présenter le contexte.

Marie-Ève Vigneault précise que la **demande initiale venait d'une équipe en dépendance adulte** concernant la façon de **faire un signalement optimal** dans un contexte d'équipe. Les recommandations visent à **informer les équipes des formations et outils disponibles**, notamment la demande de consultation en apprentissage et la demande de consultation en éthique. Elle souligne que certains **outils sont peu connus** et qu'il est important de mieux les faire connaître.

Arlette Richer complète en indiquant que le mécanisme de demande de formation existe mais est méconnu, et qu'il peut être utilisé par les employés via leur gestionnaire pour analyser et répondre aux besoins spécifiques.

Chantale Boulay explique **le rôle des gestionnaires et des personnes ressources en encadrement clinique** pour identifier les besoins de formation et soutenir les équipes. Elle précise que les **PREC peuvent aussi soutenir**.

Valérie Lecavalier ajoute que l'information sur les outils et démarches est encore peu connue des équipes et insiste sur **l'importance de mieux communiquer** ces ressources.

Julie Brousseau clarifie que les services de consultation et apprentissage **relèvent de la DRIA**, et que certains éléments peuvent être **orientés vers la DRHDO si nécessaire**.

Guylaine Sarrazin rappelle que certaines demandes peuvent **d'abord passer par le service régional d'encadrement professionnel en dépendance** avant d'être adressées aux gestionnaires.

5.2. Demande d'avis-recommandation Équipements PAD-AVQ-AVD en contexte de restrictions budgétaires : passage dans l'arbre décisionnel

Une **demande d'avis/recommandation** a été reçue concernant des **équipements pour la clientèle en déficience intellectuelle sévère et profonde**, dans le contexte de restrictions budgétaires.

Kim Aubry et Marie-Ève Vigneault expliquent le **contexte** : coupures budgétaires et restructuration du programme PAD ainsi que du programme AVQ-AVD, qui permettaient l'adaptation des domiciles et le prêt d'équipements. Certaines suspensions et resserrement des critères d'attribution des aides techniques ont diminué la qualité de vie des usagers et créé des risques pour les proches aidants.

Les professionnels ont signalé des **impacts éthiques** : recommander des équipements non optimaux ou non sécuritaires, surtout pour la clientèle pédiatrique.

Les actions proposées :

- Établir des balises claires entre recommandations professionnelles et contraintes budgétaires ;
- Retenir la demande pour traitement sous l'angle de la distribution appropriée des soins et services ;
- Explorer les pratiques d'autres territoires pour identifier les bonnes pratiques et éviter les iniquités.

Valérie Lecavalier précise que l'investigation permettra d'arriver à **diverses conclusions**, tout en tenant compte des **contraintes budgétaires et des obligations minimales des établissements**.

Geneviève Grondin mentionne des **exemples concrets** : certains équipements pédiatriques manquent ou sont inadéquats, alors que des équipements adultes sont disponibles dans les CLSC.

Décision / suivi :

La **demande est retenue** et le processus habituel sera suivi.

Une **analyse approfondie** sera faite pour **clarifier les impacts, les besoins et les solutions possibles**.

6. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

6.1. Suivis découlant de la rencontre du 16 octobre mai 2025

Point abordé : Correction du procès-verbal concernant la désignation des proposeurs et secondants pour le poste de président et vice-président lors de la dernière rencontre.

Discussion :

- Tout a été corrigé et ajusté. Voici les noms des personnes qui ont appuyé et secondé les nominations.
- Il est proposé par Caroline Boudreault, appuyée par Mélissa Leduc, et résolu à l'unanimité, de procéder à la nomination de madame Valérie Lecavalier au poste de présidente du CECMSSaT.
- Il est proposé par Caroline Boudreault, appuyée par Julie Brousseau, et résolu à l'unanimité, de procéder à la nomination de madame Geneviève Grondin au poste de vice-présidente du CECMSSaT.
- Il est proposé par Marie-Eve Vigneault, appuyée par Kim Aubry, et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de madame Mariane Morissette-Landry au poste de présidente du comité exécutif du CECMSSoT.
- Il est proposé par Marie-Eve Vigneault, appuyée par Kim Aubry, et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de madame Guylaine Sarrazin au poste de vice-présidente du CECMSSoT.

7. Salle de pilotage

7.1. Comité de communications

Le **bulletin d'automne** a été envoyé en début de semaine.

Peu de clics ont été enregistrés, et un enjeu dans les envois est à clarifier. **Geneviève Grondin et Karine Dumais vont s'en occuper.**

8. Dépôt de document

8.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre régulière du 16 octobre 2025

9. Affaires nouvelles

9.1. Varia

La prochaine séance exécutive est prévue pour le 11 décembre.

Chantale Boulay signale **un conflit pour la séance prévue ce lundi**, ce qui empêchera certains présidents d'assister à la rencontre des gestionnaires. Chantale Boulay fera un résumé des sujets de la rencontre des gestionnaires du 4 décembre au prochain CECM prévu le 11 décembre prochain.

10. Planification prochain CE

10.1. Date de la prochaine rencontre – 11 décembre 2025

10.2. Clôture de la séances – 14h16



Geneviève Grondin, présidente du comité exécutif du CECMSSaT
(Vice-présidente en remplacement de la présidente)



Mariane Morissette-Landry, présidente du comité exécutif du CECMSSoT

Rédigé par : Karine Dumais, technicienne en administration pour la DSMREU du CISSSMO